

**Délibération n° 2013-22 (03/12/2013)**

**OBJET : Demande de subvention auprès de la DRAC**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen » ;

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes ;

**Exposé des motifs —**

Le Président présente la demande de subvention auprès de la DRAC concernant le projet artistique « Vocal Mystery tour 2014 » autour du répertoire des Beatles.

Le montant global du projet s'élève à 14 207 €.

La subvention sollicitée auprès de la DRAC s'élève à 4 000 €.

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

**d'approuver** la demande de subvention auprès de la DRAC d'un montant de 4 000 € pour le projet artistique « Vocal Mystery tour 2014 » ;

**d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 3 décembre 2013.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,



Félix MOROSO.